

LA STRANES EN POCHE

LES

40

PROPOSITIONS

Petit Vademecum
des quarante propositions pour une Stratégie
nationale de l'Enseignement Supérieur

Seules les formulations contenues dans le rapport publié font foi

Par Sophie Béjean, présidente du comité pour la Stratégie
nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES)
et Bertrand Monthubert, rapporteur général

Septembre 2015



La stratégie nationale de l'enseignement supérieur : une première en France

Prévue dans la loi du 22 juillet 2013, articulée avec la stratégie nationale de la recherche, la stratégie nationale de l'enseignement supérieur doit être présentée par le Gouvernement aux commissions compétentes du Parlement, afin de définir les priorités de la Nation pour son enseignement supérieur.

Un rapport issu d'une large consultation

Un comité indépendant a été installé en février 2014 par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Sophie Béjean en est la présidente et Bertrand Monthubert le rapporteur général.

Il a mené une large concertation en consultant l'ensemble des acteurs et des parties prenantes : organisations représentatives des établissements, des personnels et des étudiants, responsables de l'administration et du monde économique, représentants de la société civile, chercheurs et experts de l'enseignement supérieur.

Un rapport d'étape, rendu public en juillet 2014, a permis d'élargir la concertation. Le rapport final a été remis à la rentrée 2015.

La StraNES : 5 axes stratégiques, 3 leviers, 40 propositions

5 axes stratégiques :

1. construire une société apprenante et soutenir notre économie ;
2. développer la dimension européenne et l'internationalisation de notre enseignement supérieur ;
3. favoriser une réelle accession sociale et agir pour l'inclusion ;
4. inventer l'éducation supérieure du XXI^e siècle ;
5. répondre aux aspirations de la jeunesse.

3 leviers principaux :

1. dessiner un nouveau paysage pour l'enseignement supérieur ;
2. écouter et soutenir les femmes et les hommes qui y travaillent ;
3. investir pour la société apprenante.

Un plan d'action, décliné en 40 propositions réalistes, concrètes et opérationnelles.

AXE STRATÉGIQUE 1

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ APPRENANTE ET SOUTENIR NOTRE ÉCONOMIE

Favoriser l'innovation, la citoyenneté et la créativité et sécuriser les parcours professionnels grâce au développement des qualifications

P1 Élever les niveaux de qualification et développer les compétences transférables, favorisant l'innovation et la créativité, préparer aux nouveaux métiers

Atteindre 60 % de diplômés de l'enseignement supérieur dans une classe d'âge (50 % au niveau Licence et 25 % au niveau Master) pour répondre aux besoins de montée en gamme de l'économie et au progrès de la société

- ▶ Généraliser l'acquisition de compétences multiples et transversales (outils numériques, apprentissage des langues, acquisition d'une « démarche projet »...)
- ▶ Développer les démarches prospectives sur les emplois de demain en lien avec les branches professionnelles et rendre l'offre de formation plus réactive et agile

P2 Faire de la Formation tout au long de la vie une réalité et rendre cette mission centrale pour l'enseignement supérieur

Accueillir, d'ici 2025, 1 étudiant sur 5 en formation tout au long de la vie (FTLV)

Réaliser 20 000 VAE dans les établissements publics d'enseignement supérieur

Atteindre une proportion de 10 % du marché de la formation professionnelle continue dans les établissements d'enseignement supérieur publics ou reconnus par l'État

- ▶ Adapter l'offre de formations (calendriers adaptés, modularisation des formations...)
- ▶ Repenser le temps de la formation pour faciliter les allers et retours entre emploi et formation

P3 Améliorer l'insertion professionnelle et développer l'alternance

Atteindre 200 000 apprentis par an d'ici 2025 en encourageant les formations alternées, y compris dans les cycles longs

- ▶ Rendre les formations professionnelles de l'enseignement supérieur public automatiquement éligibles aux fonds de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (elles sont évaluées et leur qualité déjà garantie par l'Etat)

P4 Augmenter le nombre des docteurs et développer l'emploi scientifique dans les secteurs économique et administratif

Délivrer, d'ici 2025, 20 000 doctorats par an, dont 12 000 à des étudiants français

- ▶ Conditionner l'octroi du CIR à l'embauche de nouveaux docteurs et créer des voies d'accès réservées aux concours de la Fonction publique

P5 Faire des « Universités » les laboratoires de la société de demain et des leviers de la construction du lien social

- ▶ Développer la responsabilité sociale des établissements, permettre aux universités de jouer un rôle de pilotage dans le déploiement du service civique

AXE STRATÉGIQUE 2

DÉVELOPPER LA DIMENSION EUROPÉENNE ET L'INTERNATIONALISATION DE NOTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Promouvoir un modèle humaniste d'accueil et d'attractivité des talents
et former nos étudiants pour un monde multiculturel et globalisé**

P6 Investir pour attirer les talents étrangers

D'ici 2025, doubler la mobilité entrante

- ▶ En facilitant les obtentions de visas (créer un seul visa d'études avec une durée correspondant à la durée totale du cycle d'études)
- ▶ En n'augmentant pas les droits d'inscription (comme l'Allemagne ou la Suisse, la France traite les étudiants étrangers comme les étudiants français)
- ▶ En facilitant l'accès au logement depuis le pays d'origine
- ▶ En développant une « culture de la bienvenue »

P7 Diversifier l'offre de formations internationalisées

- ▶ Créer un label « formation internationale »
- ▶ Développer les MOOCs
- ▶ Généraliser la semestrialisation et la capitalisation des crédits européens

P8 Renforcer la mobilité sortante des étudiants, en particulier ceux d'origine modeste, et faciliter les mobilités des personnels

D'ici 2025, doubler la mobilité sortante

- ▶ En créant une bourse de mobilité spécifique pour les étudiants disposant de ressources modestes

P9 Élever le niveau des étudiants en langue étrangère et favoriser le développement interculturel

- ▶ Mettre en place un plan d'action pour que tout étudiant atteigne un niveau professionnel dans une langue étrangère à la fin de son cursus

P10 Mieux organiser les actions de coopération internationale, notamment en Europe

- ▶ Afin de mieux porter la voix de la France s'agissant de l'enseignement supérieur

AXE STRATÉGIQUE 3

FAVORISER UNE RÉELLE ACCESSION SOCIALE ET AGIR POUR L'INCLUSION

Favoriser la mobilité sociale et contribuer aux besoins de la société apprenante en donnant à chacun la chance ou les chances de réussir

P11 Développer l'accessibilité sociale et agir pour l'inclusion

Un objectif clair pour tous les acteurs du supérieur : d'ici 2025, diviser par deux les écarts sociaux de diplomation (aujourd'hui, 28% des enfants d'ouvrier ou d'employé sont diplômés du supérieur, contre 65% des enfants de cadre)

P12 Développer les liens entre le secondaire et le supérieur

- ▶ Augmenter la proportion de bacheliers généraux et technologiques
- ▶ Associer les enseignants du secondaire aux conseils de perfectionnement des formations supérieures et, de manière réciproque, associer les enseignants du supérieur pour expliciter aux lycéens les attendus de l'enseignement supérieur

P13 Réformer l'orientation lycée-supérieur

- ▶ Repenser l'orientation en préparant dès le lycée les projets de poursuite d'études : modules d'immersion dans les établissements d'enseignement supérieur, tutorat des lycéens par les étudiants...
- ▶ Expérimenter une réforme de l'accès au supérieur avec conseil personnalisé, alerte en cas de risque d'échec et proposition alternative pour garantir la réussite, la sélection n'étant pas une solution. Adapter APB à ces nouvelles dispositions
- ▶ Expérimenter et évaluer un conseil d'orientation post-secondaire en donnant aux recteurs la responsabilité de garantir une place dans le supérieur, en proposant si nécessaire le passage par une passerelle et/ou un parcours adapté, et de vérifier les indicateurs d'accès social
- ▶ Créer un guide virtuel et interactif d'information et d'aide à l'orientation pour les étudiants et futurs étudiants, présentant toutes les formations supérieures et leurs débouchés, dans le cadre de la démarche « open data » et avec le concours de l'Onisep

P14 Favoriser la poursuite d'études supérieures et la réussite par la mise en place de passerelles et parcours adaptés

- ▶ Privilégier les passerelles et les parcours adaptés pour améliorer reprises d'études, rebond et réussite, en particulier pour les bacheliers professionnels

P15 Sécuriser les parcours de formation à l'université

- ▶ Supprimer la sélection entre le M1 et le M2. Mettre en place un dispositif de régulation des flux à l'entrée en M1 pour faciliter la mobilité et la poursuite d'études et atteindre 25% de diplômés de Master dans une classe d'âge

AXE STRATÉGIQUE 4

INVENTER L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE DU XXI^e SIÈCLE

Soutenir la transformation pédagogique pour mieux faire réussir les étudiants et les préparer à la société apprenante et au numérique

P16 Rendre les étudiants acteurs de leur formation et développer les pédagogies actives

- ▶ Permettre à tout étudiant de valider 25% de son cursus sous forme de pédagogie par projet ou d'apprentissage hors cursus, dans le cadre d'un parcours validé par l'équipe pédagogique

P17 Prévoir l'usage systématique du numérique dans la formation et l'évaluation des étudiants

- ▶ Autoriser l'accès à internet dans le cadre des examens
- ▶ Créer une Licence d'humanités numériques et adapter toutes les formations aux changements liés au numérique dans tous les secteurs (santé, transport, énergie...)

P18 Développer les ressources numériques et l'éditorialisation des savoirs

- ▶ Soutenir le développement des contenus numériques et normaliser les données liées aux contenus pédagogiques et aux formations
- ▶ Développer un véritable système d'information longitudinal au niveau national permettant l'aide à la décision des différents acteurs (étudiants, enseignants-chercheurs, administrateurs) et permettant de suivre les parcours des étudiants

P19 Favoriser l'agilité, l'innovation pédagogique et la « culture du Oui »

- ▶ Imaginer et autoriser des parcours à la carte dans le cadre d'un projet de l'étudiant validé par l'équipe pédagogique : souplesse des maquettes, passerelles inter-universités, formations communes avec les écoles
- ▶ Encourager les expérimentations de pédagogie innovante

P20 Prendre appui sur la recherche pour faire évoluer la pédagogie et les processus d'apprentissage

- ▶ Lancer un grand programme de recherche sur la société apprenante et les processus d'apprentissage dans le supérieur et penser les transformations induites par le développement du numérique

AXE STRATÉGIQUE 5

RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DE LA JEUNESSE

**Promouvoir l'autonomie des étudiants et la mobilité sociale ;
faire de la vie de campus un facteur de réussite**

P21 Refonder le statut de l'étudiant

- ▶ Adapter le statut de l'étudiant aux nouveaux rythmes et à la formation tout au long de la vie
- ▶ Autoriser une année de césure, une inscription partielle et une rentrée décalée

P22 Dynamiser la vie étudiante, créer un environnement favorable à la réussite

- ▶ Lancer un plan de vie étudiante (développer la vie de campus, sport, culture, santé) sur chaque territoire

P23 Développer les bourses et l'accessibilité à l'enseignement supérieur

D'ici 2025, porter à 50 % le pourcentage d'étudiants boursiers

- ▶ Harmoniser les systèmes de bourses en lien avec les collectivités et généraliser les guichets uniques
- ▶ Adapter le système de bourses aux nouveaux rythmes

P24 Développer le service civique et l'emploi étudiant cadré

- ▶ Développer l'emploi étudiant cadré et reconnaître les expériences hors cursus et l'engagement citoyen dans les études
- ▶ Inscrire le service civique dans le cursus universitaire (par une validation du projet étudiant par l'équipe pédagogique et une reconnaissance des compétences acquises par l'attribution de crédits ECTS) (*voir aussi la proposition 5*)

P25 Développer l'accès au logement étudiant

Adopter un nouveau plan de construction de 40 000 logements étudiants supplémentaires pour 2018-2022

LEVIER 1

DESSINER UN NOUVEAU PAYSAGE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Assurer une coordination nationale renforcée et encourager la coopération pour dessiner un paysage équilibré de l'enseignement supérieur

P26 Assurer la cohérence des actions stratégiques des départements ministériels au niveau national

- ▶ Veiller à la cohérence globale des décisions concernant les formations post-baccalauréat en confiant le rôle de coordination au MENESR

P27 Assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale à travers la politique de site et encourager la coopération des acteurs

- ▶ Utiliser le contrat quinquennal pour favoriser la cohérence entre objectifs nationaux et stratégies des acteurs
- ▶ Prendre acte de la capacité stratégique des regroupements d'établissements au niveau territorial

P28 Construire l'université fédérale du futur, en prolongeant la dynamique des groupements en y associant d'autres formations supérieures (design, culture, médico-social...)

P29 Dessiner un paysage équilibré de l'enseignement supérieur

- ▶ Assortir la politique de site d'un plan national pour garantir l'équilibre du paysage de l'enseignement supérieur, notamment en termes de lien formation–recherche et d'accès des étudiants à toutes les formations
- ▶ Mettre en œuvre un plan national et coordonné pour les disciplines rares

P30 Inscrire le secteur de l'enseignement supérieur privé dans une relation renouvelée avec l'État prenant en compte sa contribution aux objectifs stratégiques

- ▶ Évaluer les formations délivrées par les écoles privées
- ▶ Garantir une information transparente sur la qualité des diplômes correspondants

LEVIER 2

ÉCOUTER ET SOUTENIR LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Valoriser les nouvelles formes et les nouveaux métiers de l'enseignement supérieur, reconnaître l'investissement dans la formation à égalité avec l'investissement dans la recherche, construire des équipes pédagogiques pluri-métiers

P31 Anticiper et accompagner l'évolution des métiers de l'enseignement supérieur

- ▶ Identifier et développer les nouveaux métiers de l'enseignement supérieur
- ▶ Construire des équipes pédagogiques pluri-métiers associant enseignants-chercheurs et personnels BIATSS

P32 Intégrer les objectifs de la StraNES dans la politique d'emploi scientifique

- ▶ Amplifier le plan de créations d'emplois dans l'enseignement supérieur
- ▶ Intégrer la stratégie des établissements en matière d'emplois dans les contrats quinquennaux
- ▶ Favoriser l'interdisciplinarité

P33 Replacer l'activité de formation au cœur de l'activité et de la carrière des enseignants et enseignants-chercheurs, au même titre que la recherche

- ▶ Adapter les modalités de recrutement, de progression de carrière et de mesure d'activité des enseignants-chercheurs
- ▶ Attribuer une partie des postes de l'Institut universitaire de France à des enseignants-chercheurs apportant une contribution exceptionnelle à l'innovation pédagogique

P34 Former tous les enseignants du supérieur

- ▶ Rendre obligatoire la formation initiale pour les nouveaux enseignants du supérieur ainsi que la formation continue pour tous les enseignants en fonction

P35 Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations

- ▶ Former les acteurs du supérieur aux politiques d'égalité professionnelle
- ▶ Inscrire le suivi des politiques d'égalité et d'inclusion dans le dialogue contractuel
- ▶ Intégrer au bilan social de chaque établissement des données sexuées

LEVIER 3

INVESTIR POUR LA SOCIÉTÉ APPRENANTE ET ADAPTER LES FINANCEMENTS AUX BESOINS

Construire un budget de transition pour mettre en œuvre les réformes nécessaires, adapter le modèle économique de l'enseignement supérieur et s'assurer de la cohérence des financements avec les objectifs

NB : après examen approfondi, le rapport écarte l'option d'une augmentation généralisée des droits d'inscription

P36 Engager l'Europe à reconnaître l'enseignement supérieur

comme un investissement nécessaire à son avenir

Proposer au niveau européen un objectif de 2 % du PIB consacré à l'enseignement supérieur

- ▶ Porter, au niveau européen, la vision de la dépense publique pour l'enseignement supérieur comme investissement pour l'avenir, l'excluant ainsi des normes de calcul des déficits publics
- ▶ Mettre en place un plan d'actions et d'investissement pour une « société apprenante » en Europe et, à court terme, pour l'inclusion d'un volet sur ce thème dans le « Plan d'investissement pour l'Europe » (Plan Juncker)

P37 Inciter les entreprises à investir dans l'enseignement supérieur

et mieux orienter les fonds de la formation professionnelle vers le supérieur

- ▶ Orienter 0,25 % de la masse salariale des entreprises vers les formations d'enseignement supérieur (niveaux I, II et III)
- ▶ Inciter les régions à soutenir les formations à ces niveaux

P38 Lancer un volet du programme d'investissements d'avenir (PIA 3) dédié aux innovations pédagogiques pour réaliser la transition vers l'éducation supérieure du XXI^e siècle

- ▶ Avec une dotation non consommable de 6 milliards d'euros, permettant de dégager un revenu annuel d'environ 5 millions d'euros par projet, et une mise en œuvre adossée aux contrats quinquennaux

P39 Développer les ressources propres des établissements

- ▶ Faciliter l'accès aux fonds de la formation professionnelle continue
- ▶ Encourager le financement privé (fundraising, crowdfunding, réseaux d'alumni)
- ▶ Mieux utiliser les programmes européens existants
- ▶ Renforcer les partenariats avec les collectivités territoriales

P40 Assurer des financements justes, lisibles et transparents

- ▶ Procéder à un rattrapage des efforts budgétaires pour l'enseignement supérieur par rapport à ceux consentis pour l'enseignement secondaire
- ▶ instaurer un préciput de 25 % sur tous les crédits contractuels
- ▶ Assurer la transparence des coûts et droits d'inscription pour toutes les formations
- ▶ Favoriser une présentation consolidée des budgets par site et par établissement

Composition du comité

(fonctions à la date de constitution du comité)

Présidente et rapporteur général

- ▶ Sophie Béjean, présidente du comité, présidente de Campus France et du conseil d'administration du CNOUS, ancienne présidente de l'université de Bourgogne
- ▶ Bertrand Monthubert, rapporteur général du comité, président de l'université Paul Sabatier Toulouse III

Liste des membres du Comité pour la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur

- ▶ Gérard Aschiéri, membre du Conseil économique, social et environnemental
- ▶ Godefroy Beauvallet, vice-président du Conseil national du numérique
- ▶ Michel Bouchaud, président de l'association des proviseurs de lycée ayant des CPGE
- ▶ Christian Dautel, directeur de l'ENSA de Nantes
- ▶ Jean-Paul Denanot, président de la région Limousin
- ▶ Emmanuel Ethis, président de l'université d'Avignon, président du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle
- ▶ Flavia Ferrari Inchauspe, étudiante étrangère, présidente de l'association des lycées français du monde
- ▶ Béatrice Gille, rectrice de l'académie de Nancy-Metz (à la date de constitution du comité), puis rectrice de l'académie de Créteil
- ▶ Franck Hendel, PRAG, ancien directeur du service de la formation continue de l'université de Bourgogne
- ▶ Pascal Morand, directeur général adjoint de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France et professeur à ESCP Europe
- ▶ Sandrine Murcia, cofondatrice et directrice générale de la société Spring Lab
- ▶ Olivier Palombi, professeur à l'université Joseph Fourier de Grenoble, spécialiste de l'innovation pédagogique par le numérique dans le domaine de la santé
- ▶ Jean Pisani-Ferry, économiste, Commissaire général à la stratégie et à la prospective, représenté par Mohamed Harfi, chargé de mission au département travail-emploi (CGSP)
- ▶ Brigitte Plateau, présidente de Grenoble INP
- ▶ Marc Romainville, professeur à l'université de Namur
- ▶ Charles Rozoy, étudiant en STAPS, champion olympique handisport
- ▶ Nazha Sbaï, membre du directoire de la Banque populaire – Caisses d'épargne
- ▶ Andrée Sursock, Senior Adviser de l'Association européenne des universités (EUA)
- ▶ François Taddei, directeur du Centre de recherche interdisciplinaire
- ▶ Claire Thoury, doctorante en contrat CIFRE, ancienne vice-présidente étudiante de l'université de Sorbonne Nouvelle Paris 3
- ▶ Stéphan Vincent-Lancrin, économiste à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- ▶ Anne-Lucie Wack, directrice générale de Montpellier SupAgro
- ▶ Hélène Zajdela, professeure à l'université Paris 13. Ancienne rectrice adjointe de l'université franco-turque de Galatasaray à Istanbul

Invités permanents : parlementaires rapporteurs de la loi de juillet 2013

- ▶ Dominique Gillot, sénatrice
- ▶ Vincent Feltesse, député à la date de constitution du comité

POUR UNE SOCIÉTÉ APPRENANTE

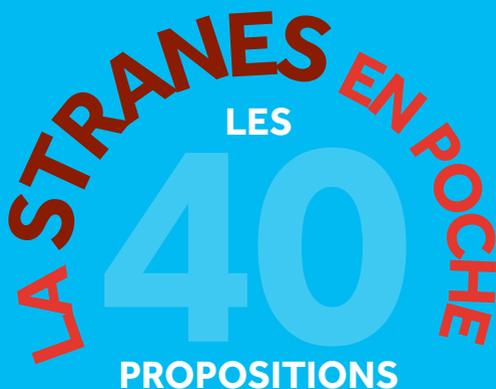
PROPOSITIONS POUR UNE STRATÉGIE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Par Sophie Béjean, présidente du comité StraNES
et Bertrand Monthubert, rapporteur général

Consulter et télécharger :

- ▶ le rapport
- ▶ la bibliographie
- ▶ le recueil des contributions écrites
- ▶ la synthèse
- ▶ la synthèse : version anglaise

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/stranes/>



Septembre 2015

Seules les formulations contenues dans le rapport publié font foi